Initiales de la présidente ---------- Initiales de la direction	**Procès-verbal** **du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT** **de l'École des Cavaliers**

No. de la résolution ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
ÉCOLE DES CAVALIERS

Procès-verbal de la cinquième séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2025-2026, tenue le 10 juin 2026 à 18h30, dans le salon du personnel de l'école des Cavaliers (local 117).

SONT PRÉSENTS

Mesdames

Widad Bouzid	Membre parent
Claudine Clément	Enseignante
Jolyane Meloche	Membre parent (vice-présidente)
Céline Monfils	Membre parent (présidente)
Sandra Najar	Membre parent et membre du comité de parents du CSSPO
Claudine Patry	Enseignante
Katie St-Louis	Représentante du service de garde

Monsieur

Laurent Boisvert	Membre parent (secrétaire)

EST ABSENTE

Madame

Mariline Blondin	Personnel de soutien

PARTICIPENT ÉGALEMENT

Mesdames

Chantal Cousineau	Directrice (à partir du 1er juillet 2026)
Mélanie Duguay	Directrice adjointe
Line Sévigny	Directrice

CE #2526-68

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Céline Monfils, présidente du conseil d'établissement, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h30.

CE #2526-69	**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 10 JUIN 2026** La présidente procède à la présentation de l'ordre du jour. Le point « 9.1 Date de l'assemblée générale annuelle de l'école (AGA) 2026-2027 – jeudi le 10 septembre 2026 » est déplacé au point 8.10 puisqu'il s'agit d'un point nécessitant une décision. Par conséquent les points 9.2 et 9.3 deviennent respectivement les points 9.1 et 9.2 Il est proposé par madame Widad Bouzid, appuyée par madame Jolyane Meloche, d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.
CE #2526-70	**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 AVRIL 2026** La présidente fait le survol du procès-verbal. Il est proposé par madame Widad Bouzid, appuyée par madame Jolyane Meloche, d'adopter le procès-verbal du 8 avril 2026.
CE #2526-71	**4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL** Aucun suivi au procès-verbal.
CE #2526-72	**5. QUESTIONS DU PUBLIC** Madame Line Sévigny, directrice de l'école, indique qu'un parent souhaite comprendre pourquoi un surplus d'élèves peut survenir alors même que le nombre total d'élèves pour la prochaine année scolaire est en diminution. En effet, l'année scolaire 2026-2027 est marquée par une baisse de la fréquentation. Selon la planification actuelle, un seul élève de 6e année se trouve en surplus et devra être accueilli dans une autre école. La planification des groupes se fait par niveau scolaire, et un nombre minimal d'élèves est requis pour l'ouverture d'un nouveau groupe. Ainsi, il est possible qu'un surplus apparaisse dans un niveau particulier, par exemple en 6e année, même si le nombre global d'élèves de l'école diminue.

CE #2526-73

6. MOT DE LA PRÉSIDENTE

En cette dernière rencontre du conseil d'établissement avant la fin de l'année scolaire, la présidente, madame Céline Monfils, tient à souligner les départs de la directrice de l'école, madame Line Sévigny, de la directrice adjointe, madame Mélanie Duguay, ainsi que de madame Katie St-Louis. Elle souhaite les remercier pour leur bienveillance, leur créativité et leur dévouement, qui ont contribué à créer un milieu de vie exceptionnel à l'école des Cavaliers.

Elle tient également à adresser ses remerciements à l'ensemble de l'équipe-école, dont l'engagement a fait une différence significative dans le parcours des élèves. De plus, elle remercie les parents membres du conseil d'établissement ainsi que l'ensemble des bénévoles pour leur implication dans la vie scolaire.

Enfin, elle souhaite accueillir chaleureusement la nouvelle directrice de l'école des Cavaliers, madame Chantal Cousineau.

Elle tient aussi à féliciter le service de garde de l'école pour l'organisation de la plus récente journée pédagogique, tenue sous le thème *« Village des Cavaliers »*, qui a connu un franc succès.

CE #2526-74

7. MOT DE LA DIRECTION

Madame Line Sévigny souhaite la bienvenue à madame Chantal Cousineau, qui prendra la relève comme directrice de l'école le 1er juillet prochain. Elle informe que le transfert des dossiers est présentement en cours. Madame Sévigny laisse ensuite la parole à madame Cousineau.

Madame Cousineau remercie les membres du conseil d'établissement pour leur accueil. Elle présente son parcours professionnel et souligne qu'elle est actuellement directrice de l'école primaire internationale du Mont-Bleu. Enfin, elle mentionne qu'elle a hâte de commencer à travailler avec les membres du personnel et les enfants de l'école des Cavaliers.

Madame Sévigny poursuit avec quelques informations

- **Journée « Porte ton pyjama »** : Au cours de cette journée tenue le 6 mai 2026, les élèves ont été invités à porter leur pyjama en échange d'un don facultatif effectué sur le site de l'organisme Enfant Soleil, une fondation dédiée à l'amélioration des soins pédiatriques. Un montant de 1958,65 $ a été recueilli.
- **Spectacles de musique** : Madame Sévigny tient à remercier madame Émilie Lynes, enseignante de musique, pour l'organisation des spectacles de fin d'année auxquels les parents étaient invités.
- **Activités ludiques de fin d'année :** Les activités ludiques de fin d'année ont déjà commencé et permettront, dans les prochains jours, aux élèves de célébrer la fin de l'année scolaire. Des activités différentes sont organisées selon les niveaux.
- **Révision des plans d'intervention** : La révision annuelle de plans d'intervention est maintenant terminée.
- **Projet d'amélioration de la cour d'école** Les travaux prévus dans le cadre de ce projet sont actuellement en cours et devraient être complétés d'ici la prochaine rentrée scolaire. En raison de ces travaux, une partie de la cour d'école est inaccessible pour le moment.
- **Prochaine année scolaire et changements au sein du personnel** : À compter du 1er juillet 2026, madame Line Sévigny quittera ses fonctions et deviendra directrice de l'école de l'Amérique-Française. Elle sera remplacée par madame Chantal Cousineau. Pour sa part, madame Mélanie Duguay, directrice adjointe de l'école, relèvera de nouveaux défis comme adjointe à l'école du Vieux-Verger et à l'école des Trois-Portages, et sera remplacée par madame Élise Lapointe. La diminution de la clientèle, combinée au retour de certains membres du personnel, entraînera plusieurs réaffectations dans d'autres écoles pour l'an prochain. Madame Sévigny tient à remercier l'ensemble du personnel pour son dévouement et sa contribution à la réussite et au développement des enfants.
- **Conseil d'établissement** : Madame Sévigny remercie les membres du conseil d'établissement pour leur confiance et leur engagement envers leur milieu scolaire.

Pour sa part, madame Mélanie Duguay informe qu'elle relèvera un nouveau défi professionnel comme directrice adjointe à l'école du Vieux-Verger et à l'école des Trois-Portages à compter du 1er juillet 2026. Elle remercie les membres du personnel de l'école, et particulièrement madame Line Sévigny, pour sa collaboration au cours des dernières années.

CE #2526-75

8. DÉCISIONS

8.1 SORTIE 5E ANNÉE – VÉLO À LA MARINA (VOTE ÉLECTRONIQUE – APPROBATION)

Le 11 mai 2026, madame Line Sévigny a contacté par courriel les membres du conseil d'établissement afin d'obtenir l'approbation d'une sortie à vélo jusqu'à la marina d'Aylmer, prévue le vendredi 19 juin, pour les quatre groupes de 5e année. Les membres ont approuvé cette sortie scolaire.

8.2 CLUB DE SKI 2026-2027

I est proposé de poursuivre, pour l'année scolaire **2026-2027**, le club de ski alpin destiné aux élèves de la 4e à la 6e année, celui-ci étant fort populaire. Les sorties se dérouleront au mont Edelweiss. Les modalités, notamment le prix et les dates, seront communiquées ultérieurement.

CONSIDÉRANT que l'article 87 de la Loi sur l'instruction publique donne au conseil d'établissement le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ce service, conformément à l'article 91, 1er paragraphe *la Loi sur l'instruction publique*, et que ces revenus, tout comme ces dépenses, s'ajoutent au budget de l'école;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Katie St-Louis, appuyée par madame Sandra Najar, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER l'activité de club de ski alpin pour l'année 2026-2027.

8.3 BUDGET DE L'ÉTABLISSEMENT

Madame Line Sévigny présente le budget de l'année scolaire 2026-2027 de l'école des Cavaliers.

CONSIDÉRANT que l'article 95 de *la Loi sur l'instruction publique* donne au conseil d'établissement le mandat d'adopter le budget annuel de l'école proposé par la direction de l'école, et de le soumettre à l'approbation du Centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT que la proposition qui est faite par la directrice de l'école est sur la base de notre prévision d'inscriptions pour l'année scolaire 2026-2027 et qu'elle maintient l'équilibre entre les revenus et les dépenses;

CONSIDÉRANT que la proposition préparée par la directrice comprend les revenus du service de garde ainsi que ceux du fond à destination spéciale de l'école;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Jolyane Meloche, appuyée par madame Sandra Najar, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER le projet de budget de l'école des Cavaliers pour l'année scolaire 2026-2027 tel que proposé par la directrice;

ET DE MANDATER la directrice afin de faire parvenir une copie de la présente résolution et du budget au Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais pour approbation.

8.4 FOURNISSEUR DE PIZZA 2026-2027 (OPP)

Madame Jolyane Meloche souligne que l'école des Cavaliers organise une activité de financement intitulée « Dîners pizza ». Cette initiative, mise en place par l'Organisme de participation des parents (OPP), permet de réinvestir tous les profits au bénéfice de l'ensemble des élèves. Dix dîners pizza sont prévus pour l'année scolaire 2026-2027.

Le fournisseur actuel est Gabriel Pizza, dont les services et la qualité des repas ont été très appréciés. Afin de garantir la meilleure offre pour l'année à venir, plusieurs fournisseurs de la région ont été contactés pour comparer les prix et les services,

incluant Gabriel Pizza, Domino's Pizza et Pizza Bob. Les membres du conseil ont discuté des différentes propositions et ont suggéré de contacter un autre fournisseur local.

La décision concernant le choix du fournisseur est reportée à la prochaine séance du conseil d'établissement.

8.5 CHOIX DES MANUELS SCOLAIRES, DU MATÉRIEL DIDACTIQUE ET FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS

Madame Mélanie Duguay explique que les choix ont été évalués par l'équipe des enseignants et qu'ils sont semblables à ceux de l'années en cours.

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 96.15.3 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'établissement doit être consulté, dans le cadre du budget de l'école, sur le choix du matériel didactique requis pour l'enseignement;

CONSIDÉRANT que la liste des cahiers d'activités proposés par la directrice a été élaborée avec la participation des enseignants; -

CONSIDÉRANT que les montants demandés aux parents correspondent aux balises définies par le Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Sandra Najar, appuyée par madame Widad Bouzid, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER la liste des manuels scolaires, du matériel didactique et des frais qui seront à la charge des parents de l'école des Cavaliers pour l'année scolaire 2026-2027.

8.6 GUIDE DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE GARDE 2026-2027

Madame Katie St-Louis présente le guide et souligne qu'aucun changement significatif n'y a été apporté. Le tarif quotidien sera majoré à 9,70 $, tandis que le tarif des journées pédagogiques sera de 16,55 $ (excluant les frais d'activités). Elle informe qu'elle sera transférée dans une nouvelle école pour la prochaine année scolaire et qu'elle sera remplacée par Émilie Piché-Comtois. Elle précise également que le service de garde débutera ses activités

le 31 août 2026, faute d'un nombre suffisant d'inscriptions pour une ouverture plus tôt.

CONSIDÉRANT l'importance d'informer les parents sur le fonctionnement au service de garde;

CONSIDÉRANT que le document a été élaboré en collaboration avec la technicienne du service de garde et la direction;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de Madame Sandra Najar, appuyée par Madame Céline Monfils, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER le guide de fonctionnement du service de garde pour l'année scolaire 2026-2027

8.7 FERMETURE DU SERVICE DE GARDE LE 23 JUIN À 17H

Le 23 juin 2026 étant la dernière journée du calendrier scolaire pour les élèves, il est anticipé que peu d'élèves fréquenteront le service de garde en fin d'après-midi.

CONSIDÉRANT la demande visant à fermer le service de garde à 17h, soit une heure plus tôt que l'horaire habituel;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Sandra Najar, appuyée par madame Katie St-Louis, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER la fermeture du service de garde le 23 juin 2026 à 17h.

8.8 RÈGLES DE VIE

Madame Line Sévigny présente les Règles de vie de l'école des Cavaliers. Elle souligne que la mobilisation du personnel, des élèves et des parents est essentielle pour favoriser un climat scolaire respectueux. Le document présente les règles, les comportements attendus et les conséquences éducatives en cas de respect ou de non-respect. Les règles sont semblables à celle de l'année en cours, mais certaines modifications ont été apportées, notamment à la règle 3, où les élèves seront appelés à circuler en marchant en silence lors des déplacements dans l'école.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter des règles de vie afin de favoriser des relations harmonieuses et un milieu sécuritaire et de confiance;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Sandra Najar, appuyée par madame Katie St-Louis, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER les Règles de vie de l'école des Cavalier.

8.9 GUIDE DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

Madame Line Sévigny présente le Guide de fonctionnement de l'école des Cavaliers pour la prochaine année scolaire. Ce guide prévoit des règles concernant la tenue vestimentaire, l'alimentation ainsi que le matériel et les effets personnels. Les règles sont semblables à celles de l'année en cours, à l'exception que les vêtements à bretelles seront désormais autorisés.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter des règles de fonctionnement pour encadrer notamment la tenue vestimentaire et l'interdiction de certains aliments allergènes;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Widad Bouzid, appuyée par madame Katie St-Louis, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER le Guide de fonctionnement de l'école des Cavalier.

8.10 DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA) 2026-2027 – JEUDI 10 SEPTEMBRE 2026

CONSIDÉRANT que l'article 47 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le président du conseil d'établissement, ou à défaut la direction, doit convoquer les parents à une assemblée générale au moins quatre jours avant sa tenue;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'établissement ont été consultés;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Sandra Najar, appuyée par madame Céline Monfils, il est résolu à l'unanimité;

	D'ADOPTER la date du 10 septembre 2026 (18h30) pour l'assemblée annuelle de l'école des Cavaliers. **NOTA BENE :** Madame Céline Monfils demande du temps supplémentaire puisqu'il est déjà 20 h 30.
CE #2526-76	**9. INFORMATIONS** **9.1 BILAN DU PLAN DE LUTTE POUR CONTRER LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION** Madame Line Sévigny présente le bilan du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école. Elle souligne une augmentation des comportements de violence réactive et constate que plusieurs élèves sont encore peu outillés pour gérer leurs émotions. En vue de la prochaine année scolaire, certaines modifications sont proposées afin de renforcer les mesures de prévention et d'intervention. **9.2 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE SUR LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE DANS LES ÉCOLES (QSVE-BE)** Madame Line Sévigny présente les résultats du questionnaire QSVE-BE, administré aux élèves ainsi qu'aux membres du personnel. Elle souligne que les données recueillies démontrent que tant les élèves que le personnel se sentent en sécurité à l'école, ce qui constitue un indicateur positif du climat scolaire.
CE #2526-77	**10. MOT DES ENSEIGNANTS** Madame Claudine Clément souligne que plusieurs activités ont eu lieu au cours des mois d'avril et de mai, notamment une sortie au théâtre La Basoche, une visite au lac Pink dans le parc de la Gatineau, ainsi qu'une activité à la piscine dans le cadre du programme *Nager pour survivre*. Elle mentionne également qu'une sortie pour souligner la fin de l'année scolaire aura lieu prochainement au parc aquatique du Mont Cascades. Madame Claudine Patry indique qu'en raison des travaux en cours dans la cour d'école, les élèves du préscolaire sont allés à quelques reprises jouer au parc Robert-Stewart, situé derrière

	l'école. Les enfants ont particulièrement apprécié ces visites au parc.
CE #2526-78	**11. MOT DU PERSONNEL DE SOUTIEN** La représentante du personnel de soutien, madame Mariline Blondin, est absente pour la réunion.
CE #2526-79	**12. MOT DU SERVICE DE GARDE** Madame Katie St-Louis informe que la séance d'affectation du personnel du service de garde se tiendra la semaine prochaine. Elle souligne que la soirée cinéma tenue récemment à l'école a été un succès et que les élèves ont grandement apprécié l'activité. Lors de la prochaine journée pédagogique du 12 juin, une structure gonflable sera installée afin de permettre aux enfants de s'amuser. Enfin, en prévision de son départ vers une autre école pour la prochaine année scolaire, madame St-Louis tient à remercier les membres du conseil d'établissement pour la confiance qui lui a été accordée.
CE #2526-80	**13. MOT DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)** À l'approche de la fin d'année scolaire, madame Jolyane Meloche tient à remercier l'équipe-école et souligne le fort sentiment d'appartenance que les enfants démontrent envers l'école des Cavaliers.
CE #2526-81	**14. MOT DU COMITÉ DE PARENTS** Madame Sandra Najar a participé à la dernière rencontre du comité de parents du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSSPO) pour l'année scolaire 2025-2026, tenue le 26 mai 2026. Divers sujets ont été abordés, notamment la gestion des surplus d'élèves dans certaines écoles et les besoins d'agrandissement. Elle mentionne entre autres que l'école secondaire de la Nouvelle-Ère bénéficiera de l'ajout de classes modulaires pour la prochaine année scolaire.

CE #2526-82	**15. VARIA** Madame Sandra Najar présente deux initiatives mises en place dans d'autres écoles du CSSPO et qui ont été mentionnées lors de la dernière rencontre du comité de parents. La première initiative consiste en la fabrication d'épinglettes de couleur orange dans le cadre de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Les élèves sont invités à confectionner ces épinglettes en classe, à partir de feutrine, et à les porter pour souligner cette journée de commémoration. La deuxième initiative vise l'organisation d'une friperie à l'école afin de redistribuer les vêtements perdus et non réclamés aux élèves qui en auraient besoin.
CE #2526-83	**16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE** Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Céline Monfils, appuyée par madame Katie St-Louis, que l'assemblée soit levée à 21h01.